

La réforme postale du 30 août 1848

La complexité des tarifs et l'augmentation du trafic postal avaient amené un journaliste, Emile de GIRARDIN, à souhaiter que la taxe des lettres soit uniforme en France.

De nombreux débats parlementaires avaient repris ce thème ; ainsi, bien que le projet présenté par M de SAINT PRIEST ait obtenu un partage des voix (170/170) ce texte n'avait pas été adopté.

La révolution de 1848 amène Etienne ARAGO à la Direction des Postes.

Une de ses premières mesures est de relancer le débat. Malgré l'opposition du ministre des finances de l'époque qui prévoit une diminution des recettes, une initiative législative présente la loi du 30 août 1848 qui est adoptée.

Les timbres de 20 centimes, 40 centimes et un franc vont être mis en service à compter du 1^{er} janvier 1849.



-0-0-0-0-0-0-

Le gouvernement va se heurter à de nombreux problèmes.

Tout d'abord, à qui confier la fabrication des timbres :

La première démarche fut exécutée auprès des imprimeurs des Timbres-poste de Grande Bretagne, MM PERKINS BACON qui venaient de réaliser les premiers Timbres-poste de ce pays. Toutefois, les exigences financières et le délai trop long (6 mois) pour réaliser la fabrication amenèrent les dirigeants à s'adresser à la monnaie de Paris et à M BARRE.

Ensuite, il fallait choisir un sujet.

Les seules indications données étaient de faire figurer les termes POSTES, REPUBLIQUE FRANCAISE et la VALEUR et de représenter la REPUBLIQUE.

M BARRE venait de graver une nouvelle monnaie représentant la déesse des moissons, effigie d'une femme couronnée d'épis de blé, d'une grappe de raisin et d'olives. Ce modèle adopté, la fabrication fut confiée, après le refus de M BARRE, à M HULOT, spécialiste de la galvanoplastie qui venait de faire ses preuves en créant des planches de billets grâce à ce procédé.

De plus, alors que la Maison anglaise PERKINS demandait 200 000 francs et un délai de six mois, incompatible avec les délais imposés par la loi, M Hulot s'engageait à réaliser la fabrication à ses frais et dans les temps.

Enfin, dernier problème, et pas des moindres, respecter les délais de fabrication.

Les stades de la fabrication étaient les suivants :

A partir du dessin réalisé, un transfert est effectué sur acier, avec une gravure en tailles en relief.

Un ajustage mécanique permet d'utiliser ce type reproducteur pour confectionner des contre types ou moules en plomb.

La valeur du timbre ne figure pas sur le timbre gravé, un emplacement permettait d'y insérer des goujons d'acier portant la valeur désirée.

Ceux-ci sont rassemblés dans des châssis pour former des planches de 150 timbres recouvertes d'un dépôt galvanique de cuivre.

Deux planches peuvent alors être juxtaposées sur la presse ; elles permettent d'obtenir 300 timbres à la fois.

Ce travail préparatoire fut exécuté dans un délai record de cinq semaines.

Le papier teinté gris ou bleu est fourni par la maison LACROIX d'Angoulême. La papeterie d'ESCGARGON assure la livraison du papier chamois utilisé pour les timbres à 1 franc. La prise en charge des papiers s'effectue le 25 décembre 1848. Le papier était coupé en feuilles transportées chez un imprimeur lithographe, M MARIE, qui les enduisait d'une impression grasse à plat pour éviter les contrefaçons, le fond de garantie. Ce papier occasionna des problèmes de fabrication.

La moyenne de production était de 4 000 feuilles par jour (1 200 000 timbres) pour des journées de 10 heures.

Le travail d'impression fut confié à M TACQUIN qui avait mis à disposition de la Monnaie de Paris matériel et personnel. Sa rémunération était de 7 francs les 100 feuilles mais il devait fournir les couleurs, les encres et l'huile des machines, la gomme et la réalisation du fond d'impression.

Le matériel utilisé était une presse à vis actionnée par le bras d'un levier qui faisait descendre le plateau sur le marbre.

Après vérification de la fabrication, la mention (CONTROLE T.P.) était portée dans la marge. Enfin, le gommage était réalisé avec la gomme arabique clarifiée déposée à l'aide de pinceaux. Les feuilles étaient étendues sur des séchoirs en bois.

Il faut bien admettre que l'impression, au 31 décembre 1848, de près de 18 millions de timbres constitue une performance exceptionnelle.

J. COCQUERELLE